

2006-09-06 23:34

Madame, Monsieur,

Je souhaiterais soumettre mes commentaires à la Commission dans le cadre de l'étude publique des modes de collecte en vue d'améliorer la collecte sélective. Les médias semblent indiquer que la Ville privilégie les bacs roulants mais j'ai du mal à concevoir qu'on puisse améliorer le taux de récupération en rendant la collecte sélective plus difficile aux citoyens. Plus le bac sera difficile d'accès et loin de la cuisin, moins le citoyen sera porté à recycler.

Je me dis qu'il faudrait appliquer le principe pollueur-payeur non seulement aux sociétés mais aussi aux particuliers lorsqu'il est question d'ordures. En Belgique, lors de mes études, il fallait déposer ses ordures dans des sacs portant le nom de la ville et le prix de ces sacs (un peu moins d'un euro) était payable à la ville. Les sacs pour le recyclage étaient quant à eux moins chers. Dans plusieurs villes canadiennes, il faut acheter et apposer des étiquettes sur les sacs. Il n'y a sûrement pas meilleur moyen de sensibiliser la population au problème que posent les déchets et de réduire la consommation.

Dans une ville qui se targue d'être aussi écolo et progressiste, il n'y a vraiment pas de raison pour que les conseils d'arrondissement ne considèrent pas cette source de revenus. Merci de considérer cette suggestion.

Salutations distinguées

Jason DESROCHES
Montréal